



- COMMISSION Travail à pied-
Compte rendu de la réunion
du 3 février 2014

Présents : Sonia Barthélemy, Chantal Lemaire, Anne Laure Carniel, Florence Farcot, Dominique Spilmann, Aline Cristiani, Christine Dervieux, Alexandrine d'Arnaud.

Stéphane Le Gall a démissionné de la Commission, pour raisons personnelles.

Après avoir revu le calendrier des Equi Feel et rediscuté du budget alloué par le CRE, les personnes présentes travaillent sur les exigences des « galops » concernant le travail à pied.

Les grilles suivantes ont pour objectif d'aider les enseignants à définir pour chaque examen le comportement correct du cavalier et ce qui est à sanctionner.

Concernant les « galops de pleine nature », Florence Farcot fait remarquer que des grilles d'évaluation sont déjà en ligne sur le site FFE du G1 au G3. Mais d'une façon générale, Aline Cristiani précise que les erreurs à ne pas commettre sont toujours les mêmes : cheval qui ne dépasse pas son cavalier, qui ne le bouscule pas, et à partir du galop 6 entre une notion de régularité de l'allure dans le franchissement des difficultés à pied.

Les grilles d'évaluation suivantes pourront être publiées sur le site du CRE Provence.